

Regard kaléidoscopique sur le chômage

Deborah Sussman

Au cours des dernières années, la conjoncture du marché du travail s'est considérablement améliorée, ce qui s'est traduit par une baisse du taux de chômage. Au plus fort de la récession du début des années 90 (novembre 1992), on dénombrait 1,7 million de chômeurs au Canada (12,1 % de la population active). Cependant, en décembre 1999, le taux de chômage avait atteint son plus bas niveau depuis avril 1976, soit 6,8 %¹.

Ces chiffres correspondent au taux de chômage officiel que Statistique Canada diffuse chaque mois. Ce taux représente le nombre de personnes qui étaient sans travail, qui étaient disponibles pour travailler et qui avaient activement cherché un emploi à un moment quelconque durant la semaine de référence, ou les trois semaines précédentes, d'un mois donné.

Bien que, traditionnellement, les niveaux de chômage et les tendances connexes aient été diffusés et analysés sous cette forme, aucune mesure ne peut à elle seule refléter le marché du travail dans toute sa complexité ou répondre à la multitude de besoins des décideurs et des analystes en la matière. C'est pourquoi Statistique Canada diffuse à l'occasion un ensemble de mesures supplémentaires du chômage qui font ressortir d'autres dimensions du marché du travail (voir «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu» dans le présent numéro)².

Le taux officiel diffusé mensuellement et les mesures supplémentaires (qui sont moins connues) ont des points en commun : ils sont fondés sur le particulier et utilisent une semaine par mois à titre de période de référence. Toutefois, on peut également employer d'autres méthodes pour mesurer le chômage. Par exemple, comme le chômage peut avoir des répercussions sur tous les membres de la famille, la proportion de familles dont au moins un membre est sans travail

ou encore le nombre total de personnes directement ou indirectement touchées par le chômage peuvent brosser un tableau plus complet de ses conséquences.

Le choix de la période de référence, c'est-à-dire la période au cours de laquelle la situation vis-à-vis de l'activité est mesurée, s'avère une autre dimension importante du chômage. On utilise habituellement une période de référence d'une semaine afin de produire un «instantané» ou une représentation du marché du travail à un moment donné. Les estimations du chômage qui sont recueillies visent une semaine par mois (généralement celle qui coïncide avec le 15^e jour du mois), les instantanés mensuels étant indépendants les uns des autres. On fait la moyenne des 12 représentations afin de produire l'estimation annuelle.

Comme seulement une partie des personnes en chômage durant une semaine de référence particulière seront toujours sans travail le ou les mois suivants, cette méthode ne permet pas de déterminer le nombre total de gens qui se sont retrouvés dans cette situation à n'importe quel moment de l'année. En revanche, on pourrait produire cette estimation avec une période de référence d'un *an*. Par exemple, si 1 000 personnes sont sans emploi durant la semaine de référence de chaque mois d'une année donnée et qu'aucune d'entre elles n'est en chômage pendant plus d'un mois, le groupe de 1 000 chômeurs se renouvelle alors chaque mois; par conséquent, 12 000 personnes au total auront connu une période de chômage à un moment quelconque au cours de l'année. Ce nombre excède largement la moyenne annuelle produite par les 12 instantanés mensuels (1 000).

Le présent article permet d'examiner et de comparer les taux de chômage des particuliers et des familles établis à partir des périodes de référence d'une semaine et d'un an au cours des 20 dernières années. On utilise l'Enquête sur la population active (EPA) mensuelle pour la première série et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) pour la seconde (voir *Sources des données*)³. Ce faisant, on démontre comment ces

Deborah Sussman est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-6563 ou à sussdeb@statcan.ca.

Sources des données

L'**Enquête sur la population active** (EPA) est menée chaque mois auprès de quelque 53 000 ménages à l'échelle du Canada (Statistique Canada, 1997). Les renseignements sur la population active qui sont recueillis visent l'ensemble des membres civils des ménages âgés de 15 ans et plus. Sont exclus les pensionnaires d'établissements, les personnes qui vivent dans les réserves indiennes ainsi que les résidents des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon. Dans le cadre de l'EPA, une personne est considérée comme étant en chômage si, durant la semaine de référence (généralement la semaine complète qui coïncide avec le 15^e jour du mois), elle était dans une des situations suivantes :

elle était sans emploi, avait activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris durant la semaine de référence) et était disponible pour travailler;

elle n'avait pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais devait commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins;

elle n'avait pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avait été mise à pied temporairement (la personne mise à pied en raison de la conjoncture économique doit reprendre le travail à une date déterminée ou attend d'être rappelée) et était disponible pour travailler.

Le taux de chômage annuel représente la moyenne des 12 observations mensuelles.

L'**Enquête sur les finances des consommateurs** (EFC) était réalisée une fois l'an, en avril, à titre de supplément à l'EPA mensuelle. Les données recueillies avaient trait aux revenus touchés par l'ensemble des membres civils des ménages âgés de 15 ans et plus au cours de l'année civile précédente (l'année de référence de l'enquête), ainsi qu'à la provenance de ces revenus. (Cette enquête a été remplacée par l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu à partir de l'année de référence 1998.) Comme il s'agissait d'un supplément à l'EPA, on pouvait déterminer la situation vis-à-vis de l'activité en date d'avril chaque année pour la plupart des variables du travail. Cependant, l'EFC recueillait également d'autres données sur l'expérience de travail pour l'année civile précédente à l'aide des trois questions suivantes :

«En (année de référence), pendant combien de semaines...a-t-il (elle) travaillé à un emploi ou à une entreprise?»

Pendant ces semaines, le travail était-il surtout à temps plein ou à temps partiel?»

En (année de référence), pendant combien de semaines...a-t-il (elle) été sans travail et à la recherche d'un emploi?»

Par conséquent, si une personne a été sans travail et à la recherche d'un emploi pendant au moins une semaine de l'année de référence, on considère qu'elle a connu une période de chômage durant cette année-là. C'est ainsi que l'EFC fournissait des estimations du chômage qui tenaient compte de la situation vis-à-vis de l'activité durant toute une année (52 semaines).

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR) a commencé à recueillir des données annuelles sur le marché du travail et le revenu en 1993. (Dans le cas des données sur le revenu, le contenu de l'enquête était similaire à celui de l'EFC, ce qui explique pourquoi l'EFC n'existe plus.) Dans la mesure du possible, l'EDTR utilise les concepts relatifs à la population active que l'on retrouve dans l'EPA et produit des estimations de la situation vis-à-vis de l'activité pour chaque semaine de l'année de référence. On indique qu'une personne cherche du travail si elle a été en quête d'un emploi au cours de n'importe quelle semaine. Cependant, l'EDTR se distingue de l'EPA et de l'EFC puisqu'elle recueille des renseignements détaillés sur le travail uniquement auprès des personnes âgées de 16 à 69 ans. Pour plus d'information concernant cette enquête, voir Noreau, Hale et Giles (1997).

Compatibilité de l'EFC et de l'EDTR

Une fois que l'on a tenu compte des différences d'âge au sein de la population observée, on constate que les résultats des deux enquêtes sont similaires (les écarts étant généralement inférieurs à un point de pourcentage, sauf en 1997). Comme il fallait s'y attendre, les variations sont plus grandes à l'échelle provinciale en raison des échantillons plus petits. Étant donné que les deux enquêtes produisent des estimations compatibles en ce qui a trait aux taux de chômage des particuliers et des familles, on peut utiliser l'EDTR afin de poursuivre la série amorcée par l'EFC.

	Taux de chômage des particuliers			Taux de chômage des familles		
	EFC	EDTR	Écart	EFC	EDTR	Écart
	%			%		
1993	21,3	21,8	-0,5	35,1	34,9	0,2
1994	21,6	22,4	-0,8	34,3	35,0	-0,7
1995	20,4	20,7	-0,3	33,5	33,1	0,4
1996	20,1	20,0	0,1	31,8	31,3	0,5
1997	17,4	20,0	-2,6	28,3	31,2	-2,9

Sources des données (fin)

La période se termine en 1997, comme c'est la dernière année pour laquelle on dispose de données produites à partir des deux méthodes. Au moment où le présent article a été rédigé, les données de l'EDTR avaient été recueillies mais n'avaient pas encore été diffusées. Toutefois, les taux de chômage et le nombre de personnes touchées par le chômage calculés à l'aide de la période de référence d'une semaine (selon l'EPA) sont disponibles pour 1998 et 1999.

	1998	1999
	%	
Taux de chômage des particuliers	8,3	7,6
Taux de chômage des familles	14,0	12,9
	en milliers	
Particuliers en chômage	1 277	1 190
Personnes touchées par le chômage	2 300	2 174
Personnes seules	208	198
Dans les familles	2 092	1 977
Personnes en chômage	1 069	993
Autres membres	1 023	984

mesures produisent des résultats différents et permettent d'envisager le chômage sous divers angles. On se penche également sur l'incidence des fluctuations du cycle économique ainsi que sur le classement des taux de chômage provinciaux établis à l'aide de ces approches distinctes. Cet article a été élaboré à partir d'une analyse publiée dans un numéro précédent de *Perspective* (Noreau, 1996).

Taux des familles par opposition à celui des particuliers—méthode mensuelle

Au cours des 20 dernières années, le taux de chômage des familles a constamment excédé celui des particuliers (graphique A). Voilà qui n'est pas étonnant, étant donné que la famille est constituée de deux personnes ou plus qui sont apparentées par le sang, par alliance (comprenant l'union libre) ou par adoption et qui habitent le même logement (voir *Définitions*). Cette définition accroît la participation de la famille à la vie active de même que la probabilité d'être en chômage. Il s'ensuit que plus le nombre d'actifs est élevé au sein de la famille, plus celle-ci risque d'être

touchée par le chômage⁴. Par exemple, en 1997, le taux de chômage officiel des particuliers s'établissait à 9,1 %. Celui des familles était plus d'une fois et demie supérieur à ce taux (15,2 %). En d'autres termes, alors qu'en moyenne près de 1 actif sur 11 a chômé en 1997, près de 1 famille sur 7 comptant au moins un actif a été touchée par le chômage.

Taux des familles par opposition à celui des particuliers—méthode annuelle

Une période de référence d'un an donne également des taux de chômage constamment plus élevés pour les familles au cours de la période, et ce, pour des raisons similaires. Selon cette période de référence, le taux de chômage des particuliers était de 17,3 % en 1997; celui des familles était encore plus d'une fois et demie supérieur à ce taux, s'établissant ainsi à 28,2 %. Cela signifie que près d'une personne active sur six a connu une période de chômage durant l'année et que plus d'une famille sur quatre comptant au moins un actif a été touchée par le chômage.

La période de référence influe sur le taux

L'écart entre les résultats reflète trois incidences. Premièrement, comme on l'a vu dans l'exemple hypothétique, lorsque la situation vis-à-vis de l'activité est observée durant toute une année, par opposition à 12 semaines de référence mesurées séparément, le nombre de chômeurs est plus élevé.

Deuxièmement, la moyenne annuelle des 12 observations se traduit par un nombre de chômeurs plus faible lorsque la durée du chômage est de moins d'un an. Par exemple, si les mêmes 1 000 personnes sont en chômage durant la semaine de référence de chaque mois d'une année donnée, l'utilisation d'une période de référence d'une semaine fait en sorte que chaque personne serait comptée à 12 reprises. On obtiendrait alors une moyenne annuelle de 1 000 chômeurs ($1\ 000 \times 12/12 = 1\ 000$). Avec une période de référence annuelle, chaque personne ne serait dénombrée qu'une fois, mais le nombre de personnes ayant chômé à un certain moment de l'année serait estimé à 1 000. Dans cet exemple, les deux méthodes produiraient les mêmes résultats.

Définitions

Un **particulier** est une personne seule ou un membre d'une famille.

Les **personnes seules** renvoient à un sous-ensemble de personnes qui vivent seules ou qui ne sont pas apparentées à un autre membre du ménage dans lequel elles vivent. Le taux de chômage des personnes seules illustre une autre facette du comportement de la population active. Le taux de chômage de ces personnes a tendance à être plus élevé que le taux officiel, qui se rapporte à tous les particuliers (10,2 % comparativement à 9,1 % en 1997). De même, cette tendance se maintient lorsqu'on utilise la période de référence d'un an : le taux de chômage de l'ensemble des particuliers s'établissait à 17,3 % et celui des personnes seules, à 20,4 %. Cela s'explique principalement du fait que les personnes seules sont plus susceptibles d'être jeunes (généralement âgées entre 15 et 24 ans), ayant ainsi moins d'expérience de travail et affichant un taux de chômage supérieur à celui des travailleurs plus âgés, qui ont tendance à posséder des compétences plus difficiles à remplacer et qui sont moins susceptibles d'être mis à pied.

La **famille** renvoie à la famille *économique* de deux personnes ou plus vivant dans le même logement et étant apparentées par le sang, par alliance (ce qui inclut l'union libre) ou par adoption. Cela ne comprend pas les personnes seules qui habitent avec elles. Plus d'une famille peut habiter le même logement. Le concept plus restrictif de la **famille de recensement** (ou «famille nucléaire») regroupe au sein d'une cellule familiale les parents et les enfants jamais mariés vivant dans le même logement. Ce concept est utile pour étudier l'incidence des programmes sociaux sur les familles n'ayant pas les mêmes niveaux de revenu, étant donné que l'admissibilité à un certain nombre de ces programmes (comme la prestation fiscale pour enfants, le crédit pour la taxe sur les produits et services ainsi que le supplément de revenu garanti de la Sécurité de la vieillesse) est

fondée sur le revenu de ce type de famille. Quant au concept de la famille économique, il s'avère utile lorsque vient le temps d'analyser l'interdépendance économique des autres membres de la famille partageant le même logement, outre celle qui existe entre les parents et les enfants jamais mariés. Dans le cadre des enquêtes budgétaires, qui portent sur les dépenses des familles, il importe de déterminer si les personnes qui cohabitent mettent leurs revenus en commun pour acquitter des dépenses.

La **population active** est constituée de la population civile âgée de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la période de référence de l'enquête, était occupée (a fait un travail quelconque moyennant rémunération ou dans un but lucratif ou avait un emploi mais était absente du travail) ou en chômage.

Taux de chômage (des particuliers) =

$$\frac{\text{Particuliers de 15 ans et plus en chômage}}{\text{Particuliers de 15 ans et plus dans la population active}}$$

Taux de chômage (des familles) =

$$\frac{\text{Familles dont au moins un membre est en chômage}}{\text{Familles dont au moins un membre est dans la population active}}$$

Taux de chômage (des personnes seules) =

$$\frac{\text{Personnes seules de 15 ans et plus en chômage}}{\text{Personnes seules dans la population active}}$$

Nombre total de personnes touchées par le chômage =
Particuliers en chômage dans les familles + autres membres de la famille (tout âge) + personnes seules en chômage

Toutefois, si on utilise la méthode mensuelle, une période de chômage de moins d'un an réduirait la contribution de chaque chômeur. En effet, plus la période de chômage est courte, plus l'écart entre les deux méthodes est grand. Si 1 000 personnes sont sans emploi durant une semaine de référence et si chaque personne ne chôme que pendant 6 mois et qu'un autre groupe de 1 000 personnes est en chômage durant les autres 6 mois, chaque personne serait dénombrée à six

reprises. Ainsi, la moyenne annuelle limiterait la contribution annuelle de chaque personne à la moitié de l'année (6 mois sur 12). Par conséquent, bien que cela signifie que 2 000 personnes se sont retrouvées en chômage à un moment donné durant l'année (selon la période de référence d'un an), la moyenne annuelle des 12 instantanés hebdomadaires ne représenterait que la moitié de ce nombre ($1\,000 * 6/12 + 1\,000 * 6/12 = 500 + 500 = 1\,000$). Dans la mesure où la plu-

part des gens (71 % en 1997) sont en chômage pendant moins de 6 mois, cette distinction s'avère particulièrement pertinente⁵.

Enfin, si on utilise la période de référence d'un an, la personne qui a été sans travail et à la recherche d'un emploi pendant une semaine seulement dans l'année mais qui a été occupée pendant les 51 autres semaines serait considérée comme ayant été en chômage à un certain moment. D'autre part, suivant la

méthode mensuelle, cette personne serait considérée comme occupée pendant ce mois si sa semaine de chômage ne coïncidait pas avec la période de référence. Cela pourrait se répercuter sur la moyenne annuelle des estimations mensuelles. En effet, le nombre de semaines au cours desquelles des personnes pourraient être sans travail sans être considérées comme telles s'élève à 40 (les 52 semaines de l'année moins les 12 semaines de référence). Ces personnes seraient dénombrées parmi celles en chômage uniquement si la période de référence d'un an était employée.

En somme, le résultat combiné de ces trois incidences est le suivant : les estimations du chômage sont plus élevées avec une période de référence d'un an qu'avec la période de référence traditionnelle d'une semaine.

En général, qu'ils se rapportent aux particuliers ou aux familles, les taux annuels ont tendance à être

presque deux fois plus élevés que les taux mensuels (graphique A). Tel que mentionné précédemment, le taux de chômage des particuliers reposant sur une période de référence d'un an s'établissait à 17,3 % en 1997. Il était de 9,1 % selon la période de référence d'une semaine. De même, le taux des familles calculé à l'aide de la période de référence d'un an s'élevait à 28,2 %, ce qui, là encore, représentait près du double du taux reposant sur la période de référence d'une semaine (15,2 %).

Le chômage ne touche pas que les chômeurs

Comme la plupart des Canadiens font partie d'une famille, le nombre de chômeurs observés au cours d'une période donnée ne reflète pas entièrement l'incidence socio-économique du chômage. En moyenne, on dénombrait 1,4 million de chômeurs en 1997 (selon la période de référence d'une

semaine). Quarante-vingt-quatre pour cent d'entre eux (ou 1,2 million de personnes) faisaient partie d'une famille (tableau 1). Comme le revenu total d'une famille est fortement tributaire de la situation de ses membres vis-à-vis de l'activité, une perte d'emploi ou l'incapacité de se trouver du travail (tout particulièrement si c'est le principal salarié qui est en cause) peut influencer sur le bien-être financier de chacun d'entre eux. En tenant compte des membres de la famille (y compris les enfants) de chaque chômeur, qui représentaient 1,1 million de personnes, quelque 2,5 millions de gens en moyenne étaient directement ou indirectement touchés par le chômage en 1997, ce qui représentait près du double du nombre réel de chômeurs⁶.

Pour les raisons décrites précédemment, l'utilisation d'une période de référence d'un an produit une estimation encore plus grande. Suivant cette méthode, près de 3 millions de particuliers se sont retrouvés en chômage à un certain moment en 1997 (plus de deux fois la moyenne obtenue avec la période de référence d'une semaine), et les membres des familles qui étaient touchés par le chômage représentaient près de 3 millions de personnes (une estimation près de trois fois supérieure à celle produite au moyen de la période de référence d'une semaine). Ces résultats relatifs prévalent également pour les autres années.

Par ailleurs, le pourcentage de l'ensemble de la population canadienne directement ou indirectement touchée par le chômage en 1997 variait selon la période de référence utilisée, soit de 8,4 %

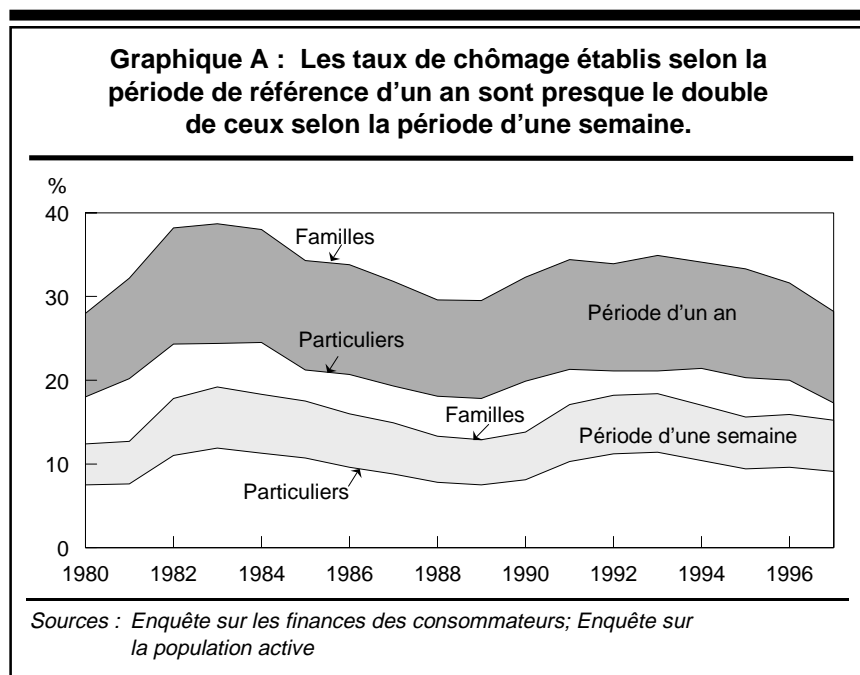


Tableau 1 : Nombre de personnes touchées par le chômage

	Selon une semaine*	Selon une année**
	en milliers	
1980		
Particuliers en chômage†	890	2 345
Personnes touchées par le chômage	1 696	4 903
Personnes seules	112	392
Dans les familles	1 584	4 511
Personnes en chômage	778	1 953
Autres membres	806	2 558
1983		
Particuliers en chômage†	1 496	3 356
Personnes touchées par le chômage	2 680	6 861
Personnes seules	206	512
Dans les familles	2 474	6 350
Personnes en chômage	1 290	2 845
Autres membres	1 185	3 505
1989		
Particuliers en chômage†	1 060	2 769
Personnes touchées par le chômage	1 931	5 375
Personnes seules	163	459
Dans les familles	1 768	4 915
Personnes en chômage	897	2 310
Autres membres	871	2 605
1993		
Particuliers en chômage†	1 647	3 375
Personnes touchées par le chômage	2 845	6 660
Personnes seules	274	583
Dans les familles	2 571	6 077
Personnes en chômage	1 373	2 792
Autres membres	1 198	3 285
1997		
Particuliers en chômage†	1 379	2 884
Personnes touchées par le chômage	2 461	5 654
Personnes seules	221	515
Dans les familles	2 241	5 139
Personnes en chômage	1 158	2 369
Autres membres	1 083	2 770

Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur les finances des consommateurs
 * Moyenne des 12 semaines de référence.
 ** Période de référence annuelle.
 † Personnes en chômage vivant seules ou dans une famille.

(selon la période de référence d'une semaine) à 19,2 % (selon la période de référence d'un an). Par comparaison, le taux de chômage officiel, qui se rapporte aux particuliers, s'élevait à 4,7 % seulement⁷.

Le chômage est sensible au cycle économique

Le taux de chômage fluctue selon l'évolution du cycle économique : il augmente lorsque la conjoncture économique est défavorable et diminue en période de prospérité relative. De même, les écarts entre le taux de chômage officiel et les diverses mesures décrites ici tendent à s'élargir pendant les périodes de récession (graphique B).

Le cycle économique se répercute également sur le nombre de personnes touchées par le chômage. Le nombre de personnes devant composer avec les effets du chômage (c'est-à-dire les chômeurs et les membres de leur famille) a atteint un sommet en 1983 puis en 1993 et était à son plus bas en 1980 et en 1989, quelle que soit la période de référence.

Le classement des provinces varie légèrement

En 1997, Terre-Neuve affichait de loin le plus fort taux de chômage de toutes les provinces (que ce soit selon la période de référence d'une semaine ou d'un an), à la fois chez les particuliers (18,6 % ou 40,3 %) et chez les familles (28,6 % ou 58,2 %). À l'opposé, la Saskatchewan détenait le taux le plus bas, sauf lorsque ce dernier était calculé pour les particuliers selon la période de référence d'une semaine (détenu par l'Alberta) (tableau 2).

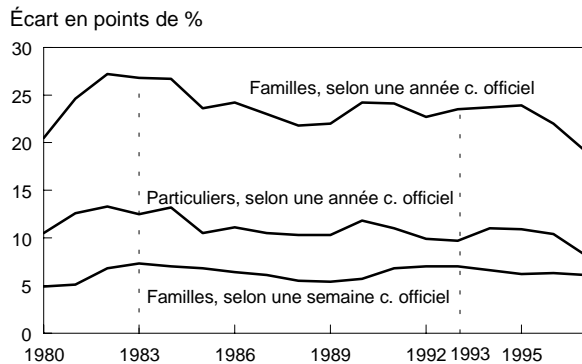
De façon similaire, le classement des autres provinces variait légèrement selon l'unité de mesure et la période de référence. Aucune province, à l'exception de l'Alberta, n'a vu son classement fluctuer de plus d'un échelon.

Ces variations quant au classement se sont traduites par des proportions légèrement plus grandes (ou plus faibles) de personnes touchées par le chômage dans chaque province (tableau 3). Les deux périodes de référence ont produit des proportions plus élevées dans l'Est et plus faibles dans l'Ouest.

Résumé

Le taux de chômage officiel est depuis longtemps un indicateur clé de la conjoncture du marché du travail. Il met l'accent sur le particulier à titre d'unité de mesure et repose sur les données d'une enquête mensuelle. L'utilisation d'autres unités de mesure (par exemple, la famille) et périodes de référence (par

Graphique B : Les écarts entre les divers taux et le taux officiel tendent à s'élargir durant les récessions.



Sources : Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la population active

exemple, une année) influe sur le calcul et, par conséquent, sur le taux de chômage. Ainsi, comme elle participe davantage à la vie active, la famille est plus susceptible d'être touchée par le chômage que le particulier et est donc associée à un taux de chômage plus élevé. En outre, une période d'observation de la situa-

Tableau 2 : Classement* des taux de chômage provinciaux, 1997

	Particuliers		Familles	
	Selon une semaine**	Selon une année†	Selon une semaine**	Selon une année†
Terre-Neuve	10	10	10	10
Île-du-Prince-Édouard	9	9	9	9
Nouvelle-Écosse	7	7	7	7
Nouveau-Brunswick	8	8	8	8
Québec	6	6	6	6
Ontario	4/5	4	5	4
Manitoba	3	2	3	2
Saskatchewan	2	1	1	1
Alberta	1	3	2	3
Colombie-Britannique	4/5	5	4	5

Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur les finances des consommateurs

* En ordre croissant (1 à 10).

** Moyenne des 12 semaines de référence.

† Période de référence annuelle.

Tableau 3 : Proportion de personnes touchées par le chômage selon la province, 1997

	Selon une semaine*	Selon une année**
	%	
Canada	8,4	19,2
Terre-Neuve	12,8	39,2
Île-du-Prince-Édouard	13,5	33,9
Nouvelle-Écosse	9,7	26,1
Nouveau-Brunswick	10,2	30,4
Québec	9,3	21,6
Ontario	8,2	16,4
Manitoba	6,0	13,8
Saskatchewan	5,2	12,5
Alberta	6,1	15,4
Colombie-Britannique	7,8	19,3

Sources : Enquête sur la population active; Enquête sur les finances des consommateurs

* Moyenne des 12 semaines de référence.

** Période de référence annuelle.

tion vis-à-vis de l'activité qui s'étale sur une année entière par opposition à 12 observations ponctuelles réalisées durant les semaines de référence (une pour chaque mois de l'année) augmente la fréquence du chômage. Tous ces taux de chômage sont sensibles à l'évolution du cycle économique, celui des familles s'accroissant davantage que le taux officiel au début d'une récession. Enfin, le classement des provinces au chapitre des taux de chômage varie légèrement selon l'approche utilisée, bien qu'aucune province (à l'exception de l'Alberta) n'ait vu son classement fluctuer de plus d'un échelon dans cette étude.

Perspective

Notes

- 1 Données désaisonnalisées.
- 2 La question des mesures supplémentaires du chômage a été analysée dans des publications précédentes de Statistique Canada (Statistique Canada, 1999b; Devereaux, 1992). Voir également Statistique Canada (1999a), sur CD-ROM.
- 3 Depuis 1998, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu remplace l'EFC.

4 La probabilité du chômage chez au moins un membre de la famille n'est pas seulement tributaire du nombre d'actifs au sein de la famille. Elle repose également sur des caractéristiques sociodémographiques, notamment celles qui sont associées à différentes probabilités de devenir chômeur telles que l'âge. Par exemple, si plusieurs membres de la famille sont âgés entre 15 et 24 ans (et sont tous actifs), cette famille est plus susceptible de compter au moins un chômeur qu'une autre famille ayant le même nombre d'actifs, mais qui sont âgés de 25 ans et plus. Cela s'explique par la plus grande probabilité du chômage chez les personnes de 15 à 24 ans.

5 On peut faire abstraction de l'incidence des écarts entre les deux périodes de référence sur les estimations de l'emploi, car la plupart des gens (78 % en 1997) qui sont occupés à un certain moment de l'année le sont durant toute l'année.

6 Cela n'est pas étonnant, étant donné que la famille économique moyenne est constituée de plus de deux personnes. Cette dimension est en partie compensée par les personnes seules, qui n'entrent pas dans l'estimation globale, ainsi que par la possibilité qu'il y ait plus d'un chômeur au sein de la famille.

7 Ces proportions ont été calculées à partir des estimations de la population totale du Canada le 1er juillet 1997.

■ Documents consultés

DEVEREAUX, M.S. «Des mesures différentes du chômage», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada, hiver 1992, vol. 4, n° 4, p. 39 à 48.

NOREAU, N. «Les différents visages du chômage», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada, printemps 1996, vol. 8, n° 1, p. 39 à 47.

NOREAU, N., A. HALE ET P. GILES. *La situation vis-à-vis de l'activité dans le cadre de l'EDTR et de l'EPA*, n° 75F0002MIF97010 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1997.

STATISTIQUE CANADA. *Revue chronologique de la population active*, n° 71F0004XCB au catalogue, Ottawa, 1999a.

---. *Le point sur la population active*, n° 71-005-XPB au catalogue, été 1999b, vol. 3, n° 3.

---. *Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active*, n° 71-528-XPB au catalogue, Ottawa, 1997.